

MAIRIE DE CHAPONNAY
69970 CHAPONNAY
(RHÔNE)

Tél. 04.78.96.00.10

DECISION DU MAIRE

OBJET : MISSION ACCOMPAGNEMENT RGPD

Le Maire,

Vu la délibération n°2020-23 du 28 mai 2020, confiant au Maire, Raymond DURAND, pour la durée de son mandat, les délégations prévues à l'article L.2122-22 du CGCT, 4ème point,

Vu l'article R.2123-1 du code de la commande publique,

Considérant la nécessité d'être accompagné dans la démarche de mise en conformité de la commune ,

Considérant la proposition établie par la Société ORDISYS Informatique (69740 GENAS) pour un montant total de 19 611,00 € HT, soit 23 533,20 € TTC,

DECIDE

- Article 1 : La signature d'un bon de commande avec la Société ORDISYS Informatique (69740 GENAS) pour un montant total de 19 611,00 € HT, soit 23 533,20 € TTC, en vue de l'accompagnement dans la démarche de mise en conformité de la commune.

- Article 2 : Le responsable des services est chargé, en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente décision qui sera : transmise en préfecture du Rhône, à Monsieur le comptable public, publiée sur le site internet de la collectivité et notifiée à l'entreprise.

CHAPONNAY, le 20-06-2024,
Le Maire,
Raymond DURAND



Certifié exécutoire
En Préfecture, le 20/06/2024
Et de la publication, le 20/06/2024